

FIAN Belgium

Adresse principale : Rue Van Elewyck 35 1050 Bruxelles (Ixelles)

Site web : <https://www.fian.be>

Mission Nord

Axes d'action Interpeller – mobiliser – lutter pour le droit à l'alimentation FIAN Belgium développe son action pour la réalisation du droit à l'alimentation à travers 4 axes d'action principaux : Le plaidoyer FIAN analyse les politiques en lien avec le droit à l'alimentation et interpelle les décideurs politiques par rapport à leurs obligations de droits humains. Le travail d'expertise et de plaidoyer vise également à faire avancer le cadre des droits humains vers la pleine réalisation du droit à une alimentation adéquate et à la nutrition pour tous, en particulier des groupes marginalisés. Éducation & Mobilisation citoyenne FIAN réalise un travail de conscientisation des citoyens par rapport aux enjeux du droit à l'alimentation et favorise la mobilisation et l'engagement à travers des actions individuelles et collectives. Soutien aux luttes des communautés et individus FIAN se bat contre les pratiques injustes et oppressives et soutient directement les luttes des groupes et communautés dont les droits sont menacés ou violés par un travail d'analyse, de soutien, de relais et de pression. Renforcement et appui à la participation des mouvements sociaux FIAN renforce les mouvements sociaux (syndicats paysans, peuples indigènes, pêcheurs, groupes de femmes, etc.), qui sont les représentants légitimes des groupes affectés par la faim et la malnutrition, et facilite leur participation aux processus politiques tant au niveau national, qu'au niveau international. Thématiques FIAN Belgium s'est donné 4 thématiques prioritaires pour la période 2015-2020 : Faire avancer les droits des paysan(ne)s Renforcer le droit humain à la terre Favoriser des systèmes alimentaires et agricoles durables respectueux des droits fondamentaux Renforcer la nutrition et ses liens avec le droit à une alimentation adéquate Deux thématiques transversales sont également développées à travers nos actions : Renforcer la redevabilité, la cohérence et les mécanismes de gouvernance Non-discrimination et droits des femmes

Mission Générale

La mission de FIAN est de contribuer à travers le monde à la mise en œuvre des normes de la Charte internationale des droits de l'Homme en agissant pour la protection du droit à l'alimentation. AU SUD, FIAN Belgium met en évidence et réagit à des violations du droit à une alimentation adéquate où qu'elles aient lieu. Nous attirons l'attention sur les pratiques injustes et des cas d'oppression qui empêchent les gens de se nourrir et de nourrir leur famille. Le combat contre la discrimination de genre et d'autres formes d'exclusion fait partie intégrante de notre mission. Nos efforts visent à assurer l'accès aux ressources dont elles ont besoin pour se nourrir, maintenant et dans le futur. AU NORD, FIAN Belgium se donne pour mission de fournir aux citoyens et aux décideurs politiques belges les outils pour une meilleure compréhension du droit à l'alimentation en tant que droit de l'Homme fondamental afin de renforcer leurs capacités à se mobiliser pour contribuer à réalisation de ce droit.

Historique

La section belge a été la première section nationale de FIAN International (FoodFirst Information and Action Network). En 1986 elle a été fondée sous le nom de FIAN-Belgique francophone avec siège social à Hannut. Son premier président était le docteur Luc Bawin de Hannut. FIAN est né de la volonté de personnes préoccupées par la justice, la défense des droits humains plus particulièrement du droit à se nourrir soi-même en dignité. FIAN International est la première organisation internationale des droits de l'Homme à consacrer son travail dans le monde entier à la réalisation du droit à l'alimentation. Dès sa fondation, l'objectif de FIAN Belgium (et du réseau FIAN International en général) est de 'combattre la faim avec les droits humains'. En d'autres mots, de militer pour remplacer la notion traditionnelle selon laquelle « l'accès à la nourriture est un besoin fondamental » par l'affirmation que « se nourrir soi-même est un droit fondamental ». FIAN avait séduit les premiers membres parce qu'il travaille à long terme, parce qu'il remet en cause le système économique mondial et parce qu'il va au-delà d'aides ponctuelles. Mais aussi parce qu'il permet à chaque membre d'être partie prenante en écrivant des lettres. Le travail commença avec énormément d'enthousiasme : campagnes de lettres, travail de cas, lobbying auprès des parlementaires belges et européens, du gouvernement belge et de la commission européenne, sensibilisation de jeunes dans les écoles, organisation de concerts pour récolter des fonds... En 1990, une dizaine de volontaires se répartissent alors les tâches avec l'espoir d'obtenir un permanent salarié dans le cadre d'un projet prime, mais sans succès. Fin 1994, 2 groupes de la province de Liège travaillent sur des cas de violations du droit à se nourrir. Le groupe de St Vith (un groupe de 8 personnes) soutient 150 familles paysannes des Philippines qui n'arrivent pas à obtenir les terres auxquelles elles ont droit dans le cadre de la réforme agraire. Le groupe FIAN-Têt ansanm de Welkenraedt-Eupen (un groupe de 6 personnes) soutient des pêcheurs du Honduras menacés d'expulsion pour laisser la place à des complexes touristiques. La campagne pour un code de conduite sur le droit à se nourrir mobilise beaucoup d'énergie dès septembre 1996. Lors de l'Assemblée Générale de mars 1998, dans une volonté d'être ouvert à tous les Belges, la section prend le nom de FIAN-Belgium . Le siège social est alors établi à Welkenraedt . Le travail des groupes continue, d'autres groupes se forment et chaque mois depuis 1996, FIAN-Belgium publie un bulletin intitulé FIAN-Echo, et ce, dans les trois langues nationales. Grâce à 2 subsides européens, en 1999 puis en 2003, FIAN engage trois permanents et le

travail s'intensifie : séminaire de formation des membres, organisation de conférences, de débats, lobby auprès du gouvernement et de la commission européenne, accompagnement de visiteurs du Sud, animations dans les écoles, rédaction d'articles, participation à des conférences internationales, accompagnement des groupes locaux, tenue de stands... En juin 2003, le siège social est transféré à Bruxelles, rue van Elewijck 35, la Maison de la Paix. FIAN-Belgium participe au nom de la Plate-forme pour la souveraineté alimentaire aux réunions sur les Directives volontaires pour le droit à l'alimentation à la FAO à Rome. Ces directives qui seront adoptées en septembre 2004 sont le fruit d'un long travail de lobbying de FIAN. En 2003, FIAN-Belgium lance l'idée d'un rapport parallèle au rapport du gouvernement belge sur les avancées en matière de droits humains. Une coalition d'ONG se forme alors et le 18 mai 2005 présente son rapport au parlement fédéral. Chaque année depuis la fondation de FIAN en Belgique, des représentants du monde paysan ou indigène de pays du sud sont venus présenter au public les menaces ou les violations dont leurs communautés sont victimes. En 2004, FIAN Belgium reçoit l'agrément de la DGCD en tant qu'organisation non gouvernementale de développement. Par la suite, FIAN Belgium participera à la Campagne internationale menée par FIAN et la Via Campesina pour la réforme agraire. FIAN continue son action via des campagnes et des activités de lutte contre la faim, toujours dans le souci de faire avancer la réalisation du droit à l'alimentation de par le monde et d'appuyer les communautés du sud dans leur combat pour plus de justice.

Antenne Locale



L'organisation n'a pas ajouté une antenne locale

Profil de l'organisation en ECMS

	Type activite : Néant
	Thème : Néant
	Public cible : Néant
	Type de partenaire : Néant
	Zone géographique : Néant

Activités de l'Organisation

Titre d'activité	Description
<p>Conférence : "Se nourrir en temps de crises"</p>	<p>Le jeudi 16 février 2023 à 19h30 // Mutualités Chrétienne Rue Pierre Thomas 10r, 6600 Bastogne voir l'événement sur facebook La part de notre budget consacré à l'alimentation continue de baisser. Conséquemment, un nombre croissant de personnes se déclarent en insécurité alimentaire pour des raisons financières. Un schéma complexe puisque les pratiques du système agro-industriel qui permet de nourrir la population à bas budget engendrent, soucis de santé, appauvrissements des sols et perte de biodiversité. A l'opposé, le monde paysan souffre et ses travailleur.se.s triment ! Comment en est-on arrivé là ? Est-il possible d'avoir accès à une nourriture choisie et de qualité pour tous et toutes en Belgique ? Comment garantir une chaîne vertueuse de l'alimentation ? Avec Jonathan Peuch, chercheur en droit à l'alimentation (UCL) et chargé de plaidoyer et mobilisation chez FIAN Belgique. Plus d'infos ? Consultez notre rubrique thématique sur la sécurité sociale de l'alimentation Détails et inscriptions : Martin Heyde 063 21 87 38 m.heyde@mocluxembourg.be voir l'événement sur facebook</p>